

PROCÈS-VERBAL de la séance du conseil d'établissement de l'école Ste-Cécile tenue le 22 novembre 2017 à 19h00.

Étaient présents, Mesdames et Messieurs :

Véronique Prince, parent
Dominique Beauchemin, parent
Evelyne Lussier, parent
Isabelle Forcier, parent
Isabelle Desmarais, parent
Amélie Pomerleau, parent
Mathieu Brodeur, directeur
Chantal Olivier, technicienne du service de garde
Kristine Galipeau, secrétaire
Karine Montreuil, enseignante
Vicky Guichard, éducatrice au service de garde
Johanna Fehlmann, membre de la communauté
Jacqueline Meunier, membre de la communauté
Luc Beaudoin, animateur SASEC
Lauriane Dupont, conseillère à la Caisse Desjardins

Étaient absents(es), Mesdames et Messieurs :

Amélie Ménard, enseignante
Catherine Turcotte, enseignante

1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum

Mme Isabelle Forcier ouvre l'assemblée à 19h00 et elle constate le quorum.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est proposé par Mme Evelyne Lussier et appuyé par Mme Amélie Pomerleau avec l'ajout suivant :

9.1 Caisse Scolaire

17CE1718-013

Adopté à l'unanimité

3. Parole au public

Aucun public

4. Lecture, adoption et suivi du procès-verbal de la séance du 27 septembre 2017

Il est proposé par Mme Amélie Pomerleau et appuyé par Mme Isabelle Desmarais d'adopter le procès-verbal du 27 septembre 2017 avec les modifications suivantes :

Point 15 : Les enseignantes de 3^e année ont annulé la sortie au Ranch Massawippi pour réduire le coût des activités.

Point 15 : Lors de leur sortie à Montréal, les élèves de 5^e année ainsi que les enseignantes iront souper au restaurant St-Hubert.

Point 17 : M. Mathieu Brodeur nous informe que les profits de la campagne de financement totalisent un montant de 3 819,50 \$.

17CE1718-014

Adopté à l'unanimité

5. Approbation du bilan de la convention de gestion 2016-2017

M. Mathieu Brodeur nous informe du bilan de la convention de gestion en nous présentant un document Excel. En résumé, la réussite scolaire étant au cœur de nos préoccupations et de notre mission, nous croyons important que les 2 premiers objectifs de la convention de gestion soient axés vers la réussite. Sachant que la réussite en lecture est bien souvent gage de réussite dans les autres matières, il va de soi que nous en faisons une priorité. Pour l'objectif lié à la réussite pour les 2 compétences en mathématiques, nous remarquons qu'il y a des défis importants pour les élèves de l'école en lien avec ces compétences et nous souhaitons mettre la réussite en mathématique au cœur de nos priorités. Finalement, notre 3^e objectif tient compte du sentiment d'appartenance et du sentiment de sécurité des élèves. Nous désirons faire de l'école un endroit sain et sécuritaire afin de permettre aux élèves de s'épanouir au plan social et académique. Dans ce sens, il est important de mettre des moyens en place afin de s'assurer que les élèves se sentent bien, et qu'ils soient disponibles aux apprentissages.

Il est proposé par Mme Karine Montreuil et appuyé par Mme Evelyne Lussier d'approuver le bilan de la convention de gestion 2016-2017 tel que proposé.

17CE1718-015

Adopté à l'unanimité

6. Dépôt pour consultation

M. Mathieu Brodeur présente le plan triennal de répartition et de destination, l'acte d'établissement, la détermination des services éducatifs et les règles et critères d'inscriptions amendées et invite les membres du CÉ à se prononcer sur ces derniers.

6.1 Plan triennal de répartition et de destination

Le CÉ est en accord.

6.2 Acte d'établissement

Le CÉ est en accord.

6.3 Détermination des services éducatifs

Le CÉ est en accord.

6.4 Règles et critères d'inscription

En désaccord avec les règles de critères d'inscription 2018-2019. Le C.É. propose d'apporter les mêmes modifications que celles proposées par le comité de parents.

7. Adoption du budget 2017-2018

M. Mathieu Brodeur nous présente le budget.

Il est proposé par Mme Amélie Pomerleau et appuyé par Mme Evelyne Lussier d'adopter le budget tel que présenté.

17CE1718-016

Adopté à l'unanimité

8. Rapport des partenaires :

Direction :

M. Mathieu Brodeur souligne l'excellent travail des parents bénévoles, des bénévoles de l'Atelier 19 ainsi que des membres de l'Opp pour la réalisation de la mural de la bibliothèque. M. Mathieu Brodeur nous informe que les animations à la bibliothèque les mercredis soir se déroulent bien et qu'il y a de plus en plus de participation. Il mentionne également que la tombola lors de la fête d'Halloween s'est très bien déroulée et il tient à remercier les bénévoles, le comité d'Halloween et une mention spéciale à Mme France Lambert. Mme Amélie Pomerleau souligne qu'il faudrait peut-être vérifier la pertinence des cadeaux offerts lors de la Tombola.

Mme Evelyne Lussier mentionne qu'on est loin de la simplicité volontaire et qu'il faudrait acheter des choses plus utiles et plus éducatives pour les enfants.

Équipe école :

M. Luc Beaudoin, animateur de vie spirituelle à la CSVDC, se présente aux membres du C.É. Il a mis en place un comité EVB (école verte Brundtland) avec la participation des élèves. Les 4 valeurs principales du comité sont : écologique, démocratique, pacifique, solidaire. Les élèves ont voté dans chaque classe pour un représentant. Par la suite, tous les représentants de chaque classe se réunissent afin de discuter des quatre valeurs et trouver des solutions pour améliorer l'environnement au quotidien des élèves de l'école. Pour terminer, M. Luc Beaudoin, mentionne qu'il est très satisfait de la coopération entre le comité et l'école.

Mme Karine Montreuil nous mentionne que les élèves de 4^e année dans la classe de M. Sylvain Beaulé en remplacement de Lucie Lalumière font un projet de tricoton et qu'ils doivent faire preuve de minutie et de patience. Mme Karine Montreuil nous informe également que les élèves du 3^e cycle ont reçu la visite d'un technicien de la télévision et qu'ils ont beaucoup apprécié. Mme Chantal Olivier nous mentionne que le service de garde essaie de trouver des solutions pour résoudre la problématique des vêtements d'hiver sur l'heure du dîner.

Déléguée comité de parents : Mme Evelyne Lussier nous informe que le numéro d'urgence pour le transport scolaire sera inscrit sur le site Internet de la CSVDC et par le fait même les retards de transport dus aux intempéries. Elle nous mentionne également que les élèves de l'école Mgr Douville doivent courir chaque matin le nombre de km qui correspond à leur niveau scolaire. De plus, elle nous indique qu'à l'école Saint-André les finissants font la plantation d'arbres et elle se questionne sur le fait que nous réalisons le même projet avec nos finissants, mais qu'il y a toujours plein de restrictions. Finalement, elle remercie les membres de la communauté pour les projets de citrouille.

Communauté :

Mme Johanna Felhmann nous mentionne qu'elle a vu dans le dernier procès-verbal que malheureusement le projet des citrouilles n'avait pas été fructueux, mais malgré tout, le monde était heureux. De plus, étant donné que les récoltes n'avaient pas été fructueuse, le comité Agir-vert avait décidé de récompenser l'effort de la classe 401 en donnant à chaque élève une citrouille.

9. **Varia**

9.1 Mme Lauriane Dupont, conseillère à la Caisse Desjardins se présente aux membres du C.É. Elle nous informe qu'elle travaille avec la clientèle jeunesse à la Caisse Desjardins et elle vient nous présenter le programme de la caisse scolaire. Ce programme a comme objectif de redonner des bonnes bases aux enfants sur le plan financier. Pour débiter, l'élève doit ouvrir un compte scolaire et faire des dépôts durant l'année afin d'économiser. Les dates de dépôts sont déjà déterminées d'avance et ce sont les jeunes qui sont responsables de leur compte. Ils n'auront pas de carte de débit donc si l'enfant veut retirer un montant, il doit le faire au comptoir. Mme Lauriane Dupont nous informe qu'il y a plusieurs outils pour aider les parents à informer les enfants sur le site Internet suivant : www.caissescolaire.com. Sur ce site, il y a également une zone « accèsd » pour que les enfants puissent consulter leur solde et les informations sur leur compte. En terminant, elle nous mentionne qu'il y a beaucoup de concours et des ristournes.

Il est proposé par Mme Chantal Olivier et appuyé par Mme Vicky Guichard d'approuver le projet de la caisse scolaire tel que présenté.

10. **Questions à l'étude pour suivi** Aucune question

11. Parole au public

Aucun public

17CE010

12. Levée de l'assemblée

Il est proposé par Mme Vicky Guichard et appuyé par Mme Evelyne Lussier de lever l'assemblée à 21h20.

17CE1718-018

Adopté à l'unanimité

Présidente

Directeur